



A vos cultures

N°11 – 26 avril 2023

Service Agronomie

Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du bulletin de santé du végétal N°11

Conseils service Agronomie

-

Conseils service Agronomie

A RETENIR :

Colza :

Pas d'analyse colza cette semaine

Charançons des siliques et pucerons cendrés : maintenez la surveillance.

Sclérotinia : la protection doit être en place dans la majorité des parcelles.

Blé : signalement de rouille jaune hors réseau sur SY MOISSON et rouille brune non signalée cette semaine. La septoriose continue sa progression mais avec l'évolution des stades, elle reste principalement sur la F3 du moment. Au vu des épisodes pluvieux de ces dernières semaines, une protection du feuillage doit se mettre en place au stade dernière feuille pointante à étalée dans tous les milieux.

Orge et triticale : la protection doit se mettre en place, au stade dernière feuille étalée si traitement unique, T1 + 15 à 20 jours dans le cadre d'un programme.

COLZA

Pas d'analyse cette semaine.

PUCERONS CENDRES :



Colonie de pucerons cendrés en manchons (crédit : Terres Inovia)

Sept parcelles du réseau signalent la présence de colonies de pucerons cendrés.

Période de risque : de la reprise de la végétation, au stade G4 (10 premières siliques bosselées).

Seuil indicatif de risque : 2 colonies par m². Une colonie peut désigner un manchon (cf. photo ci-contre) ou bien seulement quelques individus (cachés dans les inflorescences).

La pression est en légère diminution mais des interventions ponctuelles peuvent être nécessaire, maintenez la surveillance, et intervenez si nécessaire, dans l'idéal avec :

MAVRIK JET/TALITA JET/KLARTAN JET (Tau fluvalinate 18 g/l + Pyrimicarbe 50 g/l) à 2 l/ha, produits autorisés durant la période de floraison et production d'exsudats.

SCLEROTINIA :

La protection doit être en place.

CHARANCONS DES SILIQUES :

L'adulte mesure 2.5 à 3 mm, de couleur gris ardoise et possède le bout des pattes noires. Il perfore les siliques pour y déposer ses œufs. Les larves se développent mais sont peu nuisibles. En revanche, la piqûre qui est faite permet ensuite aux cécidomyies de venir déposer leurs œufs. Les larves de cécidomyies sont quant à elles nuisibles, pouvant détruire les siliques.

Période et seuil de risque : du stade G1 (chute des premiers pétales) au stade G4 (10 premières siliques bosselées). Un charançon pour deux plantes au cœur de la parcelle. L'observation sur les bordures est un bon indicateur de la pression du ravageur. Une protection localisée en bordure peut suffire pour endiguer ce ravageur.



Charançon des siliques (crédit : Terres Inovia)

Un seul signalement cette semaine dans le Nord Allier (2 captures en cuvette). **Maintenez la surveillance en privilégiant les premiers comptages en bordure de parcelles.**

BLE

Treize parcelles de blé ont été observées cette semaine avec 7 % de ces parcelles qui sont au stade 2 nœuds, 43 % à 3 nœuds et 50 % à dernière feuille pointante.

Oïdium :

En progression cette semaine sur les trois parcelles présentant des symptômes la semaine dernière avec de 40 à 60 % des F3 du moment touchées et 10 % des F2 sur une parcelle à St Pourçain sur Besbre. La pression se maintient sur variétés sensibles principalement.

Observation et seuil de nuisibilité :

Observez les feuilles supérieures à partir du stade « épi 1 cm » sur une vingtaine de plantes.

- Variétés sensibles : Plus de 20 % des 3 dernières feuilles déployées sont atteintes (4 feuilles sur 20).

- Autres variétés : Plus de 50 % des 3 dernières feuilles déployées sont atteintes (10 feuilles sur 20).

Une feuille est considérée comme atteinte, lorsque le feutrage blanc couvre plus de 5 % de la surface.

Si l'oïdium n'est présent qu'à la base des tiges, le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.

Certaines parcelles avec des variétés sensibles peuvent donc faire l'objet d'une intervention dès maintenant.

Rouille jaune :

Non signalée dans le réseau. Hors réseau, des foyers sporulants sont apparus sur la variété RGT VIVENDO la semaine dernière et, sur SY MOISSON cette semaine.

Rouille brune : Non signalée dans les parcelles du réseau de l'Allier.



Seuil de nuisibilité :

Observez à partir du stade 1 nœud sur 20 plantes. Intervenez dès l'apparition des symptômes sur une des 3 feuilles supérieures.

Septoriose :

La septoriose continue sa progression. Elle touche 10 à 40% des F3 et dans une parcelle du Puy de Dôme elle est signalée sur F2 (10%). Visitez vos parcelles régulièrement. Les pluies régulières ces derniers temps devraient accentuer sa progression.

- Simulation ARVALIS sur cas-types au 25/04/2023 (prévisions Météo-France jusqu'au 2/05/2023) :

Variétés sensibles septoriose (types APACHE, note =4.5) : risque élevé à très élevé

Variétés peu sensibles septoriose (type COMPLICE, note = 6) :

- **Semis jusqu'au 25 octobre : risque modéré à élevé**
- **Semis après le 25 octobre : risque faible à modéré**

Profil maladies des variétés de blé préconisées et/ou couramment cultivées

Variétés	Piétin verse	Oïdium	Septoriose	Rouille jaune	Rouille brune	Fusariose épi
APACHE	2	5	4,5	7	4	7
BALZAC	2	8	7	7	7	5,5
CELEBRITY	2		6,5	7	5	4
DIAMENTO	3	6	5,5	7	5	5
KWS PERCEPTUM	2		6,5	7	6	6
KWS ULTIM	6	4	5,5	8	5	5,5
KWS SPHERE	6	4	6,5	7	6	6
LG ABSALON	6	8	7,5	6	7	5
LG ARLETY	7		6,5	7	7	5
LG ARMSTRONG	6	7	7	7	7	4
MACARON	2	7	6	7	4	6
OREGRAIN	2	4	5	4	4	6,5 (DON)
PIBRAC	4	6	6	6	5	5
PRESTANCE	6	5	6,5	6	6	4,5
RGT MONTECARLO	6	6	5,5	4	7	5
RGT PACTEO	2	6	7	7	6	5
RGT SACRAMENTO	2	5	5,5	5	7	(5)
SU MOUSQUETON	3		7	7	6	5,5
SY MOISSON	3	7	4,5	7	6	6
SY ROCINANTE	3	8	6	7	6	5
UNIK	3	4	5,5	7	4	4,5

Notes maladies : (peuvent varier en fonction de la climatologie, des milieux et des techniques de culture).

	Sensible
	Assez sensible
	Moyennement sensible
	Peu sensible

Au vu des épisodes pluvieux de ces dernières semaines, une protection du feuillage doit se mettre en place au stade dernière feuille pointante (si relais début floraison) à étalée (traitement unique) dans tous les milieux.

Parcelles à risque fusariose à priori faible : (Précédents/environnements autres que maïs)

KARDIX/VELDIG 0.9 I (Bixafen 65 g/l + Fluopyram 65 g/l + Prothioconazole 130 g/l) 53 €

ELATUS ERA 0.8 I (Benzovindiflupyr 75 g/l + Prothioconazole 150 g/l) 53 €

ELATUS PLUS 0.6 I (Benzovindiflupyr 100 g/l) + **ARIOSTE 90 0.6 I** (metconazole 90 g/l) 56 €

REVYSTAR XL / DIADEM 0.8 I (Mefentrifluconazole 100 g/l + fluxapyroxad 50 g/l) 52 €

TWIST 500 SC 0.16 I (Trifloxystrobine 500 g/l) + **KARDIX/VELDIG 0.8 I** (Bixafen 65 g/l + Fluopyram 65 g/l + Prothioconazole 130 g/l) 53 €

COMET 200 0.33 I (Pyraclostrobine 200 g/l) + **REVYSTAR XL 0.65 I** (Mefentrifluconazole 100 g/l + fluxapyroxad 50 g/l) 56 €

Parcelles à risque fusariose à priori élevé: (Précédents/environnements maïs), avec intervention type PROSARO/PIANO prévue début floraison.

ELATUS PLUS 0.4 à 0.5 I (Benzovindiflupyr 100 g/l) + **ARIOSTE 90 0.4 à 0.5 I** (metconazole 90 g/l) 37 à 47 €

REVYSTAR XL / DIADEM 0.6 I (Mefentrifluconazole 100 g/l + fluxapyroxad 50 g/l) 39 €

COMET 200 0.3 I (Pyraclostrobine 200 g/l) + **REVYSTAR XL 0.6 I** (Mefentrifluconazole 100 g/l + fluxapyroxad 50 g/l) 51 €

QUESTAR/AQUINO 0.8 I (Fenbicoxamide 50 g/l) + **ELATUS PLUS 0.4 I** (Benzovindiflupyr 100 g/l) 40 €

Sur les variétés sensibles rouille brune (note < 5,5), utilisez de préférence les solutions à base de benzovindiflupyr, ou les solutions avec strobilurine.

Pour des parcelles tardives avec nécessité d'intervention avant le stade 3 nœuds, se référer au bulletin A vos cultures n°10 du 19 avril 2023.





ORGE

Huit parcelles ont fait l'objet d'une observation cette semaine dans le réseau Auvergne avec des stades allant de dernière feuille ligulée à barbes pointantes en plaine. Rhynchosporiose et helminthosporiose en progression.

Profil maladies des variétés d'orge préconisées et/ou couramment cultivées

Variétés	Oïdium	Rhynchosporiose	Helminthosporiose	Rouille naine	Ramulariose
BONAVIRA	7	5	6	4	6
KWS BORRELY	7	7	5	6	6
Kws Cassia	6	5	7	7	7
LG Caiman	8	4	6	6	(5)
LG Campus	6	(7)	6	6	5
LG Casting	7	6	7	6	5
Maltesse	7	6	6	4	6
MARGAUX	6	6	6	5	5
Memento	5	7	6	7	6
Noblesse	8	(6)	6	5	(6)

Notes maladies : (peuvent varier en fonction de la climatologie, des milieux et des techniques de culture).

	Sensible
	Assez sensible
	Moyennement sensible
	Peu sensible

La protection fongicide des orges doit se mettre en place dans les parcelles ayant atteint le stade dernière feuille étalée en cas de traitement unique. Pour les parcelles ayant atteint ce stade mais ayant fait l'objet « d'un petit T1 » au stade 1-2 nœuds, prévoir de réintervenir 15 à 20 jours après le premier traitement. Le traitement sera composé de Sdhi + triazoles et associé à une strobilurine uniquement sur les variétés les plus sensibles à l'helminthosporiose (note inférieure ou égale à 5).

Traitement unique au stade dernière feuille étalée :**Variétés avec note helminthosporiose > 5 :**

KARDIX/VELDIG 0.8 à 0.9 l (Bixafen 65 g/l + Fluopyram 65 g/l + Prothioconazole 130 g/l) 47 à 53 €

ELATUS ERA 0.7 à 0.8 l (Benzovindiflupyr 75 g/l + Prothioconazole 150 g/l) 46 à 53 €

ELATUS PLUS 0.5 à 0.6 l (Benzovindiflupyr 100 g/l) + **ARIOSTE 90 0.5 à 0.6 l** (metconazole 90 g/l) 47 à 56 €

REVYSTAR XL / DIADEM 0.7 à 0.8 l (Mefentrifluconazole 100 g/l + fluxapyroxad 50 g/l) 46 à 53 €

Variétés avec note helminthosporiose < ou égale à 5 :

TWIST 500 SC 0.15 l (Trifloxystrobine 500 g/l) + **KARDIX/VELDIG 0.75 l** (Bixafen 65 g/l + Fluopyram 65 g/l + Prothioconazole 130 g/l) 49 €

AMISTAR 0.3 l (Azoxystrobine 250 g/l) + **ELATUS ERA 0.6 l** (Benzovindiflupyr 75 g/l + Prothioconazole 150 g/l) 48 €

COMET 200 0.33 l (Pyraclostrobine 200 g/l) + **REVYSTAR XL 0.65 l** (Mefentrifluconazole 100 g/l + fluxapyroxad 50 g/l) 56 €

Programme à deux traitements (T2 15 à 20 jours après le T1). Si prothioconazole au T1, évitez les spécialités contenant cette matière active au T2.

Variétés avec note helminthosporiose > 5 :

KARDIX/VELDIG 0.8 l (Bixafen 65 g/l + Fluopyram 65 g/l + Prothioconazole 130 g/l) 47 €

ELATUS ERA 0.65 l (Benzovindiflupyr 75 g/l + Prothioconazole 150 g/l) 46 €

ELATUS PLUS 0.5 l (Benzovindiflupyr 100 g/l) + **ARIOSTE 90 0.5 l** (metconazole 90 g/l) 47 €

REVYSTAR XL / DIADEM 0.75 l (Mefentrifluconazole 100 g/l + fluxapyroxad 50 g/l) 49 €

Variétés avec note helminthosporiose < ou égale à 5 :

TWIST 500 SC 0.14 l (Trifloxystrobine 500 g/l) + **KARDIX/VELDIG 0.7 l** (Bixafen 65 g/l + Fluopyram 65 g/l + Prothioconazole 130 g/l) 46 €

AMISTAR 0.3 l (Azoxystrobine 250 g/l) + **ELATUS ERA 0.6 l** (Benzovindiflupyr 75 g/l + Prothioconazole 150 g/l) 48 €

COMET 200 0.3 l (Pyraclostrobine 200 g/l) + **REVYSTAR XL/DIADEM 0.6 l** (Mefentrifluconazole 100 g/l + fluxapyroxad 50 g/l) 51 €

TRITICALE

Six parcelles observées cette semaine. Stade entre 3 nœuds en altitude et dernière feuille pointante en plaine.

Présence de rhynchosporiose dans 5 parcelles du réseau et parfois avec une pression importante. La septoriose est signalée dans une parcelle de l'Allier mais la pression reste faible.

Profil maladies des variétés de triticales préconisées et/ou couramment cultivées

Variétés	Oïdium	Rouille jaune	Rouille brune	Rhynchosporiose
ELICSIR	6	6	8	7
LUMACO	8	8	7	5
RAMDAM	5	6	8	6
RGT GWENDALAC	8	5	7	6
RGT OMEAC	7	8	6	5
RGT RUTENAC	7	7	7	7
RIVOLT	7	5	8	5
VUKA	4	9	4	8

Dans les situations les plus précoces et n'ayant pas fait l'objet d'un traitement au stade 2 nœuds, la protection fongicide des triticales doit se mettre en place, idéalement au stade dernière feuille étalée.

KARDIX/VELDIG 0.8 l (Bixafen 65 g/l + Fluopyram 65 g/l + Prothioconazole 130 g/l) 47 €

ELATUS ERA 0.65 l (Benzovindiflupyr 75 g/l + Prothioconazole 150 g/l) 43 €

ELATUS PLUS 0.5 l (Benzovindiflupyr 100 g/l) + **ARIOSTE 90 0.5 l** (metconazole 90 g/l) 47 €

PROSARO 0.8 l (Prothionazole 125 g/l +tebuconazole 125 g/l) 41 €

Pour les parcelles ayant fait l'objet d'un traitement au stade 2 nœuds, prévoir de réintervenir environ 20 jours après le T1.

Toutes céréales

Ces derniers jours, de nombreuses tâches physiologiques sont apparues dans certaines parcelles (écarts de températures, stress hydrique...). Attention à la confusion possible avec des maladies. En cas de doute, vous pouvez consulter le lien suivant.

http://www.fiches.arvalis-infos.fr/fiche_accident/fiches_accidents.php?mode=fa&type_cul=1&type_acc=4&id_acc=284#:~:text=Sous%20l'eff%20et%20de,n%C3%A9crotiques%20de%20formes%20tr%C3%A8s%20diverses.

La Chambre d'agriculture de l'Allier est garantie au titre du contrat responsabilité civile N° 32075969X2133.

Vous trouverez ci-dessous différents liens pour :

- Retrouver l'ensemble des matières actives des produits cités ci-dessus
<https://ephy.anses.fr>
- Pour le bon usage des produits phytopharmaceutiques
<https://extranet-allier.chambres-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/le-bon-usage-des-produits-phytosanitaires/>
- Pour connaître les méthodes alternatives aux produits phytopharmaceutiques
<https://extranet-allier.chambres-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/methodes-alternatives-1/>
- Registre National des certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques (CEPP)
https://alim.agriculture.gouv.fr/cepp/content/ap_fiches_action
- Et pour toutes autres informations
[Site de la Chambre d'Agriculture de l'Allier](#)

*" Ce bulletin vous propose un conseil collectif qui reste à adapter à chaque situation locale dans le respect des bonnes pratiques agricoles phytosanitaires et des conditions d'application optimales. Dans tous les cas, l'utilisation des produits phytosanitaires doit se conformer aux informations mentionnées sur l'étiquette qui ont valeur légale"
"Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de suffisamment pertinente à ce stade, pour la situation décrite. Cependant, des alternatives préventives peuvent exister, elles seront détaillées ultérieurement dans notre bulletin".*

La responsabilité du ministère en charge de l'agriculture ne saurait être engagée.

La Chambre d'Agriculture de l'Allier est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Rédaction : Mickaël Bimbard et Luc Fournier

**Chambre d'Agriculture de l'Allier - 60 Cours Jean Jaurès – BP 1727 -03017 Moulins cedex
Tél : 04 70 48 42 42 – Fax 04 70 46 30 69 - cda.03@allier.chambagri.fr**

